

DECRET N°

2017/11321

/PM DU

13 NOV 2017

portant nomination de responsables au Ministère de l'Eau et de l'Energie.-

**LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Constitution ;  
**Vu** le décret n° 92/089 du 04 mai 1992 précisant les attributions du Premier Ministre, modifié et complété par le décret n° 95/145 bis du 04 août 1995 ;  
**Vu** le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;  
**Vu** le décret n° 2011/409 du 09 décembre 2011 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;  
**Vu** le décret n° 2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie,

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.**- Sont, à compter de la date de signature du présent décret, nommés aux postes ci-après au Ministère de l'Eau et de l'Energie :

**I- CONSEILLERS TECHNIQUES**

**Conseiller Technique n° 2:** Monsieur **OBOUNOU NDONGO Joseph René**, Administrateur Civil Principal, Matricule 588 435-B, précédemment Directeur des Affaires Générales, en remplacement de Monsieur **PODGA PODGA Victor**, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

**II- ADMINISTRATION CENTRALE**

**DIRECTION DES PRODUITS PETROLIERS ET DU GAZ**

**Directeur :** Monsieur **NKUE Valérie**, Ingénieur des Techniques Industrielles, Matricule 729 331-S, précédemment Sous-Directeur du Suivi et du Contrôle des Approvisionnements et du Stockage des Produits Pétroliers au sein de ladite Direction, en remplacement de Monsieur **MESUMBE Martin**, appelé à faire valoir ses droits à la retraite.

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
 SECRÉTARIAT GÉNÉRAL  
 DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
 ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
VISA	
- 000198	08 NOV 2017
PRESIDENCY OF THE REPUBLIC	

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES

**Directeur** : Madame BILOA Edwige Tatiana Balbine, épouse ALOUGOU MANI, Administrateur Civil, Matricule 688 980-C, précédemment Sous-Directeur du Budget, du Matériel et de la Maintenance, en remplacement de Monsieur OBOUNOU NDONGO Joseph René, appelé à d'autres fonctions.

**Article 2.**- Les intéressés auront droit aux avantages de toute nature prévus par la réglementation en vigueur.

**Article 3.**- Le présent décret sera enregistré, publié suivant la procédure d'urgence, puis inséré au Journal Officiel en français et en anglais./-

YAOUNDE, le 13 NOV 2017



**LE PREMIER MINISTRE,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**



**Philemon YANG**

SERVICES DU PREMIER MINISTRE  
SECRETARIAT GÉNÉRAL  
DIRECTION DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES  
ET DES REQUÊTES

COPIE CERTIFIÉE CONFORME